

Formation →

L'école de police à temps partiel

La police cantonale bernoise propose désormais une école de police à temps partiel. Le commandant de la police cantonale Christian Brenzikofer explique lors d'un entretien accordé à *police* pourquoi cette offre correspond parfaitement à l'esprit du temps et quel effet il en attend.

Interview : Markus Nobs ; photos : Police cantonale bernoise



Interview

police : La police cantonale bernoise est-elle le premier corps de police en Suisse à proposer une école de police à temps partiel et serez-vous bientôt débordés par des candidatures d'aspirantes et d'aspirants en provenance de toute la Suisse ?

Christian Brenzikofer : En effet, il n'est pas possible aujourd'hui en Suisse de suivre la formation de policière ou de policier à temps partiel. Nous voulons montrer l'exemple et contribuer, avec notre formation à temps partiel, à combler cette lacune existante dans le paysage de la formation policière. Nous sommes convaincus que ce modèle de formation répond aux besoins actuels et qu'il suscitera de l'intérêt. Il reste à voir comment la demande évoluera exactement et nous ne pouvons pas encore le prévoir pour le moment.

La « Berner Sportler/-innen- und Teilzeit-Polizeischule » (BESPol) s'adresse en premier lieu aux athlètes qui pratiquent un sport de compétition. Combien de sportifs de haut niveau bernois sont attendus chaque année à l'école de police ?

Nous mettons sur pied, en phase test, une première volée de 20 places. Sa composition dépendra en fin de compte des candidatures que nous recevrons et sera décidée lors de la procédure de sélection. Notre objectif est de recruter une dizaine de sportifs de haut niveau pour la première session de formation, qui débutera en octobre 2025. Les autres places seront réservées aux personnes qui préfèrent suivre une formation à temps partiel en raison d'autres obligations. Cependant, toutes les personnes intéressées doivent d'abord remplir les critères de sélection habituels pour pouvoir suivre l'école de police. Cela peut avoir une influence sur le nombre d'aspirants et d'aspirantes à la BESPol.

La BESPol est-elle la petite (ou même la grande) sœur de l'ER pour sportifs d'élite de l'armée suisse à Macolin, ou le modèle de l'armée a-t-il servi d'exemple ?

Contrairement à l'armée, nous ne nous considérons pas en premier lieu comme une institution de promotion pour les athlètes qui sont sur le point d'atteindre l'élite internationale ou qui y sont déjà parvenus. Nous nous concentrons plutôt sur l'offre d'une formation professionnelle flexible, qui peut notamment être conciliée avec des obligations sportives, mais aussi avec d'autres obligations.

N'y a-t-il pas un risque que les sportifs de haut niveau se consacrent entièrement au sport une fois leur formation terminée et que la police cantonale bernoise « perde » ces personnes au bout de quelques années en tant que collaborateurs ?

Nous partons du principe que les candidats qui optent pour cette carrière en alternance sont passionnés à la fois par le sport et par le métier de policier. Il est important pour nous qu'ils considèrent la police comme une option professionnelle à long terme, qui offre une perspective professionnelle stable ou une possibilité de raccordement après la fin d'une carrière sportive. En même temps, nous sommes conscients qu'une carrière sportive n'est souvent pas linéaire et qu'elle peut être prioritaire selon la situation. Notre objectif est de proposer des solutions flexibles, dans la mesure de nos possibilités, afin de pouvoir idéalement concilier travail et sport. Pour atteindre nos objectifs, nous devons faire preuve de pragmatisme et chercher ensemble des solutions.

La BESPol est également ouverte à d'autres personnes intéressées par une formation po-



Christian Brenzikofer, commandant de la police cantonale bernoise.



Un message fort : c'est ainsi que la police cantonale bernoise fait la promotion de la nouvelle BEstPol.

licière flexible. Dans l'appel d'offres, il est dit que grâce à la BEstPol, il est possible de concilier avec succès des obligations telles qu'une carrière sportive, la garde d'enfants ou un travail à temps partiel avec la formation exigeante de policier. N'est-ce pas délicat pour quelqu'un qui travaille dans la police d'exercer une activité accessoire ?

Les activités annexes des collaborateurs de notre corps sont autorisées au cas par cas. Concrètement, on peut imaginer des activités indépendantes dans le domaine de la formation ou du sport. Il existe des limites lorsque les activités accessoires entrent en conflit avec les missions et les valeurs de la police.

La première école de police débutera le 1er octobre 2025. Pendant les 18 premiers mois de formation, le taux d'activité est fixe à 60%, puis il peut être adapté de manière flexible entre 50 et 100%. La durée totale de la formation varie entre deux ans et demi et trois ans, en fonction de la charge de travail. Qu'est-ce qui a principalement motivé la police cantonale bernoise à opter pour ce modèle très flexible et dans l'air du temps ?

Les besoins de la société ont évolué. Les modèles de travail et de formation rigides ne sont plus adaptés à notre époque. Les générations actuelles attendent de la flexibilité et la possibilité de concilier travail, famille et intérêts personnels. La police ne peut pas rester insensible à cela. En tant qu'employeur, nous voulons être flexibles et rester attractifs en proposant différentes offres de formation. Bien entendu, nous espérons aussi que la BEstPol nous permettra d'attirer des personnes qui, sans cela, n'auraient pas trouvé la voie vers le métier de policier.

Sait-on déjà si d'autres corps de police en Suisse proposeront à l'avenir ce modèle ou des modèles similaires d'écoles de police à temps partiel ?

Je ne le sais pas. Mais il est clair que l'enseignement est en constante évolution. Les modèles de temps alternatifs, l'enseignement axé sur les compétences, les formations modulaires, les parcours d'apprentissage flexibles, les formes d'apprentissage hybrides ou l'enseignement croissant de facteurs doux gagnent en importance. Je suis donc convaincu que nous verrons encore quelques évolutions dans la formation initiale et continue de la police au cours des prochaines années. ←

Les réponses aux questions de l'interview représentent l'opinion de la personne interviewée et pas nécessairement celle de la FSFP.

Événements pour les personnes intéressées par la BEstPol

- Mardi 29 octobre 2024 à 19 heures à Thoune
- Mercredi 22 janvier 2025 à 19 heures à Berne

Pour plus d'informations : www.police.be.ch